

Halte au massacre à Gaza, pour une paix juste et durable, la France doit clairement agir pour un cessez-le-feu immédiat

Des crimes de masse, visant essentiellement des populations civiles, ont été commis les 7 et 8 octobre par des milices armées du Hamas dans de très nombreuses localités israéliennes. Ces actes de terrorisme nient toute idée d'humanité et nous révoltent.

Le gouvernement israélien a choisi de riposter en mobilisant une énorme capacité de destruction et de mort.

L'armée israélienne soumet la bande de Gaza à des bombardements d'une violence inouïe et à un blocus total. Près de la moitié des habitations ont été détruites. Le véritable effondrement humanitaire que nous avons évoqué dès la semaine dernière est hélas une tragique réalité aujourd'hui. Près de 1,7 million de personnes ont été contraintes de quitter leur logement dans l'urgence et la peur. Des milliers de femmes, d'hommes, d'enfants (plus du tiers des victimes) périssent sous les bombes. C'est un massacre de masse. Les quelques hôpitaux qui n'ont pas été détruits ne sont plus en capacité de soigner les victimes du conflit, et d'assurer les soins vitaux. Ce sont des crimes de guerre.

En Cisjordanie occupée, la population palestinienne est soumise à la violence redoublée de l'armée et des colons ainsi qu'à un bouclage du territoire.

Comme l'a rappelé le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres : « aucune partie à un conflit armé ne peut se considérer au-dessus du droit international », qui est le même pour toutes et tous, à commencer par le droit international humanitaire.

Il est urgent d'agir. La communauté internationale, particulièrement mobilisée pour le respect du droit international et humanitaire, dénonce cette politique mortifère du gouvernement d'extrême droite israélien et appelle à mettre fin aux massacres. Dans la plupart des capitales dans le monde, des manifestations particulièrement fortes se déroulent toutes les semaines avec des appels à la paix.

Nous exigeons immédiatement :

- Un cessez-le-feu avec la fin des bombardements et du déplacement forcé de la population ainsi que le retrait de l'armée israélienne de Gaza.
- La libération des otages
- La mise en place de corridors humanitaires pour acheminer les produits de première nécessité.
- La protection de toutes les personnes civiles quelle que soit leur nationalité.
- La levée du blocus de Gaza en place depuis 2007.
- La fin de la politique de colonisation en Cisjordanie et Jérusalem-est.
- La reconnaissance de l'État de Palestine par la France sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, aux côtés de l'État israélien, pour que les deux peuples réconciliés vivent en paix et en sécurité.
- L'application de la résolution n° 242 du Conseil de sécurité des Nations unies de 1967, exigeant le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés, pour une paix juste et durable !

Les organisations signataires exigent, au nom du droit international, un cessez-le-feu immédiat.

Elles rappellent leur engagement dans la lutte contre tous les racismes, l'anti-sémitisme et l'islamophobie et les stratégies de récupération et de division qui profitent à l'extrême droite. Ce n'est qu'au nom de ces principes que la France pourra porter une parole de paix au Proche-Orient.

Les premiers signataires de l'appel au rassemblement sont l'AFPS, la CGT, la FSU, Solidaires, la LDH, la Libre Pensée, la Coopérative Citoyenne, EELV, Génération.s, LFI, MJCF, PCF, PS.

Toutes et tous rassemblé.es pour une paix juste et durable à :

- **Avranches** : 10h30 devant la mairie
- **Saint Lô** : 11h Centre culturel
- **Cherbourg** : 14h30 devant la mairie

